

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT****Délibération du bureau prise par délégation****du 08 juillet 2019****n°12****page 1/3****EXTRAIT:**

**GRAND  
CHÂTELLERAULT**  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

N ombre de membres en exercice : 25

**PRESENTS (21) :** M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.BONNET, M.CHAINÉ, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, M.GAUTHIER, M.HENEAU, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

**POUVOIRS (1) :** M.GUIMARD donne pouvoir à M.PEROCHON

**EXCUSES (3) :** Mme BOURAT, M.PREHER, Mme DE COURREGES

Nom du secrétaire de séance : Jean-Claude BONNET

**RAPPORTEUR : Madame Anne-Florence BOURAT**

**OBJET :** Conservatoire à rayonnement départemental Clément JANEQUIN – Demande de subvention à la DRAC pour le renouvellement des pratiques pédagogiques et pour le développement des projets autour du chant choral

*Le projet d'établissement 2016-2020 du conservatoire Clément Janequin a posé, entre autres,*

- *les pratiques collectives au cœur de l'enseignement,*
- *une diversification de l'offre vers de nouveaux publics,*
- *la lisibilité de la ressource Conservatoire sur le territoire,*
- *le renforcement de la transversalité interne permettant à l'élève de développer sa polyvalence.*

*Ces axes se renforcent aujourd'hui d'une détermination à inscrire l'action du Conservatoire dans le champ de l'Education Artistique et Culturelle .*

*Le renforcement du chant choral au Conservatoire Clément Janequin constituera donc un fléchage de l'offre d'enseignement artistique en cohérence avec ces axes de développement :*

- *dans la spécialité en offrant une expression artistique de qualité,*
- *en tant qu'art de la scène à forte valeur intégrative,*
- *par son inscription dans l'action culturelle du conservatoire et sa contribution à la recherche de nouveaux publics.*

***L'atelier « chante-éveil »,***

*Cette action, initiée il y a maintenant 3 ans, se veut un temps d'éveil sonore, sensitif et sensoriel lors duquel les adultes et enfants sont invités à explorer différents façons de faire de la musique : par la voix, par les instruments, par l'écoute et par l'expression corporelle.*

*Sur la base du volontariat, les assistantes maternelles et professionnels des Établissements Accueillant de Jeunes Enfants (EAJE) peuvent participer à l'atelier chante-éveil.*

***Le projet CHAM vocale au collège Maurice Bedel de St-Gervais les Trois Clochers,***

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT****Délibération du bureau prise par délégation****du 08 juillet 2019****n°12****page 2/3**

*Proposée par le collège, cette action rencontre le projet du CRD de collaboration avec un collège rural dans le cadre de son partenariat avec l'Éducation Nationale .*

*Il concernera un groupe classe sur 4 ans, de la sixième à la troisième, et sera structuré autour d'une chorale de collégiens bénéficiant de 2 heures de pratique vocale et d'une heure de formation musicale dispensées par le conservatoire et d'une heure d'éducation musicale renforcée assurée par le professeur d'éducation musicale du collège .*

**La pérennisation du poste de l'enseignant en théâtre, qui permet de répondre au troisième pilier de l'enseignement artistique d'un CRD, et de développer des partenariats avec un lycée notamment**

**Les actions éducatives et culturelles,**

*D'ifférentes actions « hors les murs » sont menées en direction de la petite enfance, de scolaires, de collégiens et de lycéens :*

- *Eveil musical petite enfance pour les établissements accueillant de jeunes enfants (EAJE) et Relais Assistants Maternels (RAM) du territoire communautaire :*
- *« Histoires à petits sons » : interventions musicales et chorégraphiques pour les enfants fréquentant les bibliothèques situées sur le territoire de Grand Châtellerault*
- *Éveil musical à destination d'enfants de maternelle, d'élémentaire :*
- *Eveil musical à destination d'enfants et adolescents de l'hôpital de jour :*
- *Eveil Chorégraphique, à destination d'élèves d'élémentaire,*
- *Ateliers musique, technique d'enregistrement et création de chansons « créa chansons »*
- *Sensibilisation à la danse au collège :*
- *Initiation au théâtre au Lycée*

\* \* \* \* \*

**VU** la délibération n°16 du conseil communautaire du 25 juin 2012 relative à l'organisation de l'enseignement artistique sur le territoire,

**VU** la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

**VU** la délibération n° 2 du conseil communautaire du 19 novembre 2018 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire dont le conservatoire de musique et de danse à rayonnement départemental Clément JANEQUIN,

**CONSIDERANT** que l'activité des équipements culturels est, entre autres, d'ouvrir à l'art et la culture au plus grand nombre, et ce dès le plus jeune âge,

**CONSIDERANT** le renouvellement des pratiques pédagogiques et la diversification des pratiques artistiques au conservatoire Clément JANEQUIN

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- de solliciter auprès de la DRAC l'octroi d'une subvention d'un montant de 69 000 € pour le renouvellement des pratiques, une tarification sociale, la diversification de l'offre, et le développement des réseaux et des partenariats.

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

### Délibération du bureau prise par délégation

du 08 juillet 2019

n°12

page 3/3

- de solliciter auprès de la DRAC l'octroi d'une subvention d'un montant de 5 000 € pour le développement des actions d'éducation artistique et culturelle,
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier

Les recettes seront imputées sur la ligne budgétaire 311.3/74718/5110

Le n° SIRET de la collectivité est le suivant : 268 600 413 000 12

Vote : **Adopté à l'unanimité**